



Réseau d'Information Comptable Agricole

En 2007, les 384 exploitations couvertes par le Réseau d'information comptable agricole (RICA) de Champagne-Ardenne enregistrent à champ constant une hausse du résultat courant avant impôts de 47 %. La hausse exceptionnelle du cours des céréales y est pour beaucoup. Toutes les orientations en bénéficient. Les exploitations progressant le moins en 2007, à savoir celles orientées en bovins mixtes (lait et viande), voient tout de même leur résultat croître de 22 %. Le revenu régional en tendance croît depuis l'an 2000, malgré la mauvaise année 2003 et les légères baisses de 2005 et 2006. La viticulture améliore son résultat de 38 %, suite au relèvement en 2007 du plafond d'appellation de 13 000 kilos de raisin par hectare à 15 500 kilos, mesure obtenue afin de faire face à une demande croissante.

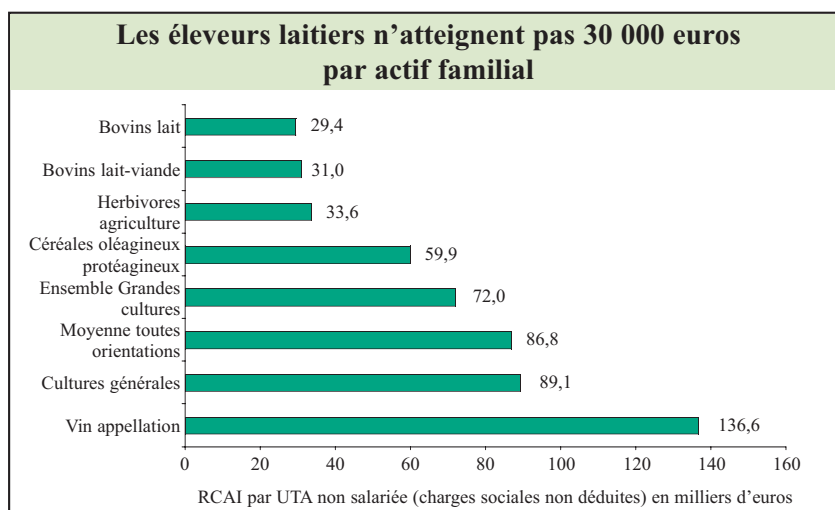
Pour la deuxième année du nouveau régime de primes depuis l'institution des DPU, le montant total des subventions se stabilise à 35 000 euros toutes spécialisations confondues, soit 30 % du revenu courant régional. Hors viticulture, elles atteignent 57 500 euros par exploitation. Les bons résultats de 2007 permettent aux exploitations d'investir tout en diminuant le poids de leur endettement.

Année exceptionnelle en 2007 : la hausse du revenu touche toutes les spécialisations

Le résultat courant avant impôts (RCAI) des exploitations suivies en 2007 par le RICA en Champagne-Ardenne augmente en moyenne de 47 % par rapport à l'année précédente. La hausse exceptionnelle du prix du blé, et plus largement des céréales et des oléagineux, y est pour beaucoup. La moyenne par exploitation avant paiement des charges sociales des exploitants est de 119 000 euros toutes OTEX confondues, contre 42 000 euros en France. Après paiement des charges sociales, le revenu régional moyen dépasse encore les 100 000 euros. Toutefois, pour s'affranchir de la taille des exploitations, il est plus pertinent

d'observer le revenu par actif familial à plein temps. En Champagne-Ardenne, ce ratio approche les 87 000 euros, soit 74 000 euros après déduction des charges sociales. Ces moyennes recouvrent des systèmes d'exploitation très différents que le classement selon les OTEX permet d'analyser.

Après plusieurs mauvaises campagnes, le résultat des grandes cultures se redresse nettement depuis 2006. Celles-ci comprennent les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (COP) et celles orientées en cultures générales, typiques de la Champagne Crayeuse, produisant aussi des betteraves et/ou pommes de



Source : Agreste, RICA 2007



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

terre en plus des traditionnels céréales et oléagineux. Le revenu 2007 par actif familial est de 60 000 euros en COP et 90 000 en cultures générales, ce qui représente une hausse respectivement de 70 et 65 %. Après déduction des charges sociales des exploitants, ce même revenu est respectivement de 50 000 et 75 000 euros. Les exploitations de grandes cultures dépensent en moyenne 21 000 euros en produits phytosanitaires et 27 000 euros en engrais et amendements, soit 65 % de leurs charges d'approvisionnement. Les autres charges d'exploitation sont plus fortes que les charges d'approvisionnement, les postes les plus importants étant les amortissements du matériel et les fermages. Les charges totales sont plus élevées dans les exploitations de cultures générales, avec un montant supérieur de 370 euros par hectare par rapport aux exploitations spécialisées en COP.

Les aides directes restent conséquentes, mais elles n'augmentent plus par rapport à l'année précédente, suite à la stabilisation des DPU : elles se chiffrent en moyenne à 62 000 euros par exploitation. Elles sont maintenant plus élevées dans les exploitations de cultures générales (69 000 euros) qu'en COP (57 000 euros). En conséquence de la hausse des cours des céréales, la part des subven-

tions d'exploitation dans le résultat n'est plus que de 64 % en grandes cultures, dont 70 % en COP, alors que les subventions dépassaient le revenu en 2006. La dette totale des exploitations de grandes cultures s'établit à 162 000 euros, représentant ainsi 39 % du total des capitaux engagés. Cependant, il faut distinguer les exploitations spécialisées en COP moins endettées et les cultures générales qui restent les plus endettées des exploitations champardennaises. L'effort d'investissement est remarquable en 2007. Les entrées de trésorerie dues aux prix élevés des produits végétaux ont incité les agriculteurs à renouveler leur matériel. Les achats de matériel doublent en cultures générales pour atteindre 55 000 euros en moyenne par exploitation ; ils sont de 38 000 euros en COP.

Les exploitations bovines observées dans le RICA en Champagne-Ardenne sont orientées soit en lait, soit en lait + viande (bovins mixtes).

En lait, le revenu par actif familial est de 29 400 euros en 2007, niveau le plus bas de la région. Il augmente cependant de plus de 55 % par rapport à 2006. Les exploitations laitières ont bénéficié de la hausse du prix du lait constatée à partir de l'été 2007 et des hausses de prix pour les céréales et oléagineux produits. Les

Le coût de l'énergie

Les charges totales en énergie par ha de SAU sont de 79 euros par hectare en Champagne-Ardenne en 2007, avec une augmentation de 4 % en un an. Cela représente par exploitation un coût de 9 600 euros en grandes cultures, 8 200 euros en bovins lait et 10 100 euros en bovins mixtes.

aides directes augmentent de 4 % avec l'augmentation de l'aide directe laitière intégrée dans les DPU et atteignent 34 000 euros par exploitation, soit 78 % du résultat. Les charges en orientation lait sont les plus élevées hors viticulture ; elles atteignent 1 450 euros par hectare de SAU. La hausse des aliments du bétail consécutive à la hausse des matières premières est de 37 % : leur montant est de 23 000 euros par exploitation. La dette totale des exploitations professionnelles laitières se monte à 146 000 euros par exploitation, la situation financière continue à s'assainir.

En lait + viande, le résultat courant avant impôts s'établit à 31 000 euros par actif familial, en hausse de plus de 20 % par rapport à 2006. Les aides directes

Les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux ont les plus faibles niveaux de charge

Euros par hectare de SAU	Céréales Oléagineux Protéagineux	Cultures générales	Ensemble Grandes Cultures	Vin Appellation	Bovins Lait	Bovins Lait Viande	Herbivores Agriculture	Ensemble
SAU totale (ha)	152,0	164,4	157,2	8,2	103,0	147,8	162,0	95,4
dont vignes (ha)	0,01	0,02	0,01	3,65	-	-	-	1,48
1 Charges d'exploitation (11 + 12)	980	1 321	1 128	23 202	1 376	1 277	1 144	1 918
11 Charges d'approvisionnement (111 à 115)	419	550	475	3 597	477	433	452	588
111 Engrais et amendements	157	197	174	459	57	62	103	159
112 Produits phytosanitaires	122	149	134	802	24	30	71	134
113 Aliments du bétail	33	13	24	-	225	186	141	76
114 Carburants et combustibles stockés	47	58	52	137	54	47	54	55
115 Autres charges d'approvisionnement	60	132	91	2 199	117	108	84	164
12 Autres charges d'exploitation (121 à 127)	561	771	652	19 606	899	843	691	1 330
121 Travaux par tiers	39	64	50	525	91	73	61	71
122 Entretien bâtiments et matériel	49	67	57	904	83	68	67	89
123 Loyers et fermages	103	146	122	4 981	99	92	95	282
124 Cotisations d'assurances, impôts et taxes	58	60	59	961	68	60	60	91
125 Charges de personnel	25	96	55	5 387	22	29	37	232
126 Dotation aux amortissements	205	212	208	2 600	296	273	252	308
127 Divers	82	126	101	4 247	239	249	119	259
2 Charges financières	31	32	31	782	47	40	39	61
3 Charges exceptionnelles	34	59	45	653	29	21	72	68
Toral charges (1 + 2 + 3)	1 044	1 412	1 204	24 637	1 451	1 339	1 255	2 047
Charges sociales de l'exploitant	85	101	92	2 836	106	84	78	185

augmentent de 4 %, à 48 000 euros par exploitation, et représentent 92 % du résultat. Les exploitations bovines mixtes ont bénéficié de la hausse du prix du lait et des céréales, mais ont également subi la hausse du prix des aliments du bétail, qui se chiffrent à 27 500 euros par exploitation. Le taux d'endettement est raisonnable, à 36 % ; la dette se monte en moyenne à 192 000 euros par exploitation. On constate en 2007 un effort d'investissement exceptionnel de 75 000 euros par exploitation, dont 25 000 en constructions.

Le revenu des exploitations orientées grandes cultures et élevage, traditionnelles notamment en Haute-Marne, profite aussi de l'embellie des grandes cultures. Il atteint 33 600 euros par actif non salarié en 2007, soit une hausse de 45 %. Le contexte de hausse du revenu permet une poursuite des investissements en nouveau matériel, qui se montent à 38 000 euros par exploitation en moyenne, comme en COP. Leur endettement est stable à 178 000 euros, soit un taux de 38 %. Les aides directes restent stables également, à 54 500 euros par exploitation. Elles représentent 94 % du revenu. C'est encore le taux de soutien le plus élevé en Champagne-Ardenne.

La viticulture d'appellation reste florissante. Après la chute de 2003 due aux gels tardifs de printemps, elle a renoué

La hausse du résultat entraîne une moindre dépendance vis-à-vis des aides PAC

OTEX	Taux d'endettement ⁽¹⁾		Taux subventions/RCAI ⁽²⁾	
	2006	2007	2006	2007
Céréales-oléoprotéagineux	0,38	0,37	1,26	0,70
Cultures générales	0,45	0,41	0,92	0,57
Ensemble grandes cultures	0,41	0,39	1,09	0,64
Vin appellation	0,22	0,19	0,01	0,01
Bovins lait	0,42	0,38	1,12	0,78
Bovins lait-viande	0,40	0,36	1,29	0,92
Herbivores-agriculture	0,39	0,38	1,32	0,94
Champagne-Ardenne	0,28	0,26	0,42	0,30
France entière	0,37	0,36	0,90	0,69

Source : Agreste, Rica 2006 et 2007

⁽¹⁾ Part des dettes dans le total du passif

⁽²⁾ Part des subventions d'exploitation dans le résultat courant avant impôt

depuis 2004 avec sa prospérité. Les exploitations orientées en viticulture observées dans le Rica ont en moyenne 3,65 hectares de vignes en 2007. Le revenu viticole par actif familial, qui prend en compte dans le Rica le poids économique des stocks de vin, atteint 136 000 euros en 2007. C'est le revenu le plus élevé depuis l'an 2000, mais en euros constants il est équivalent à celui de 2004. Après déduction des charges sociales des exploitants, il atteint 118 000 euros par actif familial. La demande de champagne est en progression chaque année et les cours des produits (raisin ou vin sur lattes) en profi-

tent. Suite au relèvement du plafond d'appellation, la hausse du métayage entraîne une augmentation du loyer des terres de 12 %. Celui-ci nécessite plus de 40 000 euros en moyenne par exploitation. Les charges de personnel salarié sont de 44 000 euros par exploitation orientée en viticulture. Globalement les charges représentent 55 % de la valeur de la production (hors subventions), contre 94 % en moyenne dans les autres orientations que la viticulture. La dette totale des exploitations viticoles se monte à 219 000 euros en moyenne, mais c'est le taux d'endettement le plus bas de la région (19 %).

Méthodologie

Source micro-économique, le Réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité.

Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'exploitations professionnelles dans toute l'Union Européenne selon des définitions communes. L'échantillon français de 7 377 exploitations correspond aux 326 000 exploitations d'au moins 12 hectares-équivalent-blé et faisant travailler au moins une personne à 75 %.

L'échantillon en Champagne-Ardenne est de 384 exploitations agricoles et viticoles sur l'exercice comptable 2007.

Le résultat courant avant impôts (RCAI) est l'indicateur central du RICA. Les comparaisons inter-annuelles sont réalisées sur un échantillon constant, constitué d'exploitations présentes à la fois en 2006 et 2007. Elles sont exprimées en valeur courante.

La classification en OTEX (Orientation technico-économique des exploitations) est un classement des exploitations selon le plus souvent la

règle des 2/3. Ainsi, une exploitation est classée en bovins-lait si plus des deux tiers de sa marge brute standard (MBS) provient du lait de vache. Une exploitation est considérée comme orientée en « Cultures générales » si elle tire plus des 2/3 de sa MBS des grandes cultures mais moins des 2/3 des COP. Au moins 1/3 de sa MBS doit donc provenir des grandes cultures autres que COP, c'est-à-dire des betteraves, pommes de terre, plantes industrielles, semences fourragères et luzerne pour déshydratation.

Hausse du résultat dans toutes les spécialisations

Par exploitation	Céréales Oléagineux Protéagineux	Cultures générales	Ensemble Grandes cultures	Vin appellation	Bovins Lait	Bovins Lait Viande	Herbivores Agriculture	Ensemble
Nombre exploitations échantillon	107	71	178	107	30	24	36	384
Nombre exploitations univers	3 623	2 557	6 180	6 190	560	424	1 789	15 534
Caractéristiques physiques								
SAU	152,0	164,4	157,2	8,2	103,0	147,8	162,0	95,4
dont en fermage	135,9	162,2	146,8	5,9	90,7	131,4	147,6	87,4
dont en vignes	0,01	0,02	0,01	3,65	-	-	-	1,48
UGB (animaux)	18,7	3,0	12,2	-	122,9	169,9	117,8	34,2
UTA total	1,53	2,00	1,73	3,07	1,62	1,90	1,99	2,29
dont: non salariés	1,36	1,36	1,36	1,25	1,48	1,69	1,72	1,37
Financement et éléments du bilan (milliers d'euros)								
Fond de roulement net	108	184	140	615	79	120	105	323
Autofinancement	51	61	55	96	33	64	46	70
Actif immobilisé	225	233	228	481	272	368	304	348
dont Capital d'exploitation	152	169	159	130	235	318	258	168
Actif circulant	148	245	188	698	112	168	159	386
dont Stocks	69	75	72	549	71	112	101	268
Capitaux propres	237	282	255	962	240	348	286	547
Endettement total	137	197	162	220	146	192	178	188
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)								
Production de l'exercice	171	262	208	363	155	193	191	267
+ Rabais remises ristournes	1	1	1	-	-	-	1	-
- Approvisionnement	64	90	75	29	49	64	73	56
- Autres achats et charges externes	33	49	40	50	48	64	48	46
= Valeur ajoutée hors fermage	75	123	95	283	58	65	70	166
+ Subventions d'exploitation et indemnités d'assurance	62	77	68	3	35	53	58	39
- Loyers et fermages	16	24	19	41	10	14	15	27
- Impôts et taxes	2	3	2	4	1	2	2	3
- Charges de personnel	4	16	9	44	2	4	6	22
= Excédent brut d'exploitation	116	157	133	197	78	98	105	153
+ Autres produits	-	-	-	1	-	-	-	-
- Dotation aux amortissements	31	35	33	21	30	40	41	29
= Résultat d'exploitation	85	123	101	177	48	58	64	124
+ Produits financiers	1	3	2	-	-	-	-	1
- Charges financières	5	5	5	6	5	6	6	6
= Résultat courant avant impôts	81	121	98	171	43	52	58	119
- Charges sociales des exploitants	13	17	14	23	11	12	13	18
= RCAI après déduction des charges sociales	69	104	83	148	33	40	45	101

Source : Agreste, RICA 2007

Pour en savoir plus :

- Agreste Chiffres et Données n° 203, février 2009, RICA France, Tableaux standard 2007
- www.agreste.agriculture.gouv.fr : Données en ligne, années 2002 à 2007 disponibles

Agreste Champagne-Ardenne n° 4 - Avril 2009



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt - Service régional
de l'information statistique et économique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J.P. Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : J. Lefèvre
Composition : M. Lallement
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1249-5891

Prix : 2,50 euros